

*Interpellation présentée par le député:
Mme Elisabeth Chatelain*

*Date de dépôt: 16 février 2006
Messagerie*

Interpellation urgente écrite sur la pollution due aux particules fines (PM10)

Ces dernières semaines, les taux de particules fines ont été largement dépassés à Genève. Ils ont notamment atteint à plusieurs reprises $150 \mu\text{g}/\text{m}^3$ alors que le dépassement des $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ est toléré une seule fois par année.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime par ailleurs que ces valeurs limites devraient être revues à la baisse.

D'après l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEP) plus de 3700 personnes par année meurent prématurément en Suisse des suites de la pollution par les particules fines qui sont hautement cancérigènes et qui entraînent 4,2 milliards de francs de surcoût pour notre système de santé.

Sachant que durant la période de fort dépassement « les hospitalisations ont augmenté de 17% au CHUV et d'une manière conséquente aux HUG » (Le Courrier du 13 février 2006), la présente interpellation invite le Conseil d'Etat à prendre position sur les questions suivantes :

Sachant que l'on ne peut pas toujours compter sur la bise pour nettoyer notre ciel, quelles sont les mesures globales qui seront prises à court terme pour éviter de dépasser la valeur journalière admissible de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$?

1. Quelles sont les mesures particulières prévues pour limiter la pollution due aux véhicules diesel particulièrement nombreux dans l'agglomération genevoise ?
2. Quels sont les projets précis de sensibilisation de la population prévus pour l'encourager à se mobiliser contre cette pollution?

Par avance, je remercie le gouvernement de sa réponse et de son engagement à se mobiliser pour résoudre ce problème de santé publique.